

# **LA LETTRE DE LA COMMUNE**

## **EDITORIAL**

Certains d'entre vous se disent que la tâche s'avère de plus en plus compliquée puisque les vœux de début d'année portent nécessairement des paroles d'espérance. Sans doute est-ce vrai, mais l'optimisme doit être de rigueur dans nos vies. En ce début 2018, je tiens donc d'abord à souhaiter à chacune et chacun des vœux les plus chaleureux de santé et de bonheur. Puisse cette nouvelle année être, pour tous, sereine et épanouissante, tant sur le plan personnel que professionnel. Je forme aussi le vœu que 2018 soit pour Montrevel une année de réussite collective et que notre territoire poursuive sa trajectoire ascendante. Vos élus vont continuer à travailler dans cette perspective, pour que Montrevel se développe toujours de manière équilibrée, dans le respect des habitants qui y vivent et dans la recherche d'un meilleur environnement. L'ambition qui est la nôtre est que Montrevel reste un territoire compétitif, attractif et dont le rayonnement dépasse ses limites. Cela passe par la poursuite de notre développement urbain, par l'excellence de notre tissu entrepreneurial, commercial, résidentiel, par le dynamisme de notre vie culturelle, sportive, associative et par l'organisation d'événements d'envergure, comme en témoigne à chaque édition le spectacle du Sougey. Mais, si le développement économique et urbain est une composante essentielle de la prospérité de Montrevel, il faut que nous accordions la même importance à la lutte contre les exclusions. Car aucune société ne peut prétendre réussir durablement si elle laisse s'installer la misère. C'est pour cela que nous poursuivons notre engagement envers les plus fragiles de nos concitoyens. Croissance durable et solidarité restent les deux piliers de notre action. C'est une ambition collective que nous devons réaffirmer dans un monde où l'un des défis majeurs demeure l'inclusion de tous ses habitants.

Très belle année à toutes et tous et sachons garder confiance en nos capacités à nous surpasser, à inventer, à trouver des solutions en commun, à donner du sens à nos actions, à vivre ensemble, à donner un horizon motivant pour nos enfants.

**Jean-Pierre ROCHE**  
Maire de Montrevel-en-Bresse  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du  
Bassin de Bourg-en-Bresse

## **Les travaux du cheminement doux Cuet-Montrevel débutent**

Vos élus avaient pris l'engagement de réaliser une voie sécurisée entre le village de Cuet et le cœur de Montrevel-en-Bresse. Ce sera chose faite dans les prochaines semaines.

En effet, dès la fin janvier 2018, débiteront les travaux d'aménagement d'un cheminement doux permettant de relier le hameau de Cuet à la ville de Montrevel-en-Bresse. Ceux-ci démarreront **au niveau de la caserne des pompiers pour se terminer au carrefour de la route de Cuet** avec la route du Reyssouzet sur une longueur de 1100 m. Chaque fois que possible, ils seront réalisés sur les terrains agricoles de manière à assurer une sécurité maximum en éloignant les usagers de la circulation automobile. Le passage du Reyssouzet sera réalisé à l'aide d'une passerelle métallique. La largeur de la voie variera d'1,5 m à 3 m en fonction des disponibilités foncières et le revêtement sera en enrobé pour faciliter l'entretien.

## **C'est parti pour le recensement !**

Du 18 janvier au 17 février, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) organise le recensement de tous les habitants de la commune.

Localement, c'est Georges Saive qui coordonne l'opération et il sera secondé par 5 agents recenseurs : Gilbert Dégluaire, Bernard Dejert, Maryse Dorier, Jacques Epailly et Patrick Gavand qui se répartiront autant de secteurs.

Concrètement, vous recevrez la visite de l'un de ces agents qui vous présentera sa carte d'agent recenseur et vous remettra un questionnaire à remplir. Vous aurez alors deux choix, soit le remplir sur papier et le rendre à l'agent lors d'une seconde visite, soit le renseigner directement sur le site internet dédié.

**Cette procédure de recensement est obligatoire, anonyme et confidentielle.**

Ces opérations sont importantes pour la commune puisqu'elles déterminent les dotations de l'Etat et permettent de calibrer les équipements de la collectivité pour les années à venir.

Le dernier recensement général date de 2013 et avait attribué à la commune de Montrevel une population de 2441 habitants. Entre chaque recensement général, grâce à des statistiques, l'INSEE donne des chiffres d'évolution provisoires, aujourd'hui 2439.

Réponse exacte en fin d'année.

## **L'école maternelle poursuit sa réhabilitation**

Engagés en septembre 2017, les travaux de réhabilitation de l'école maternelle se poursuivent. Après le gros œuvre et la pose de 24 pieux pour conforter les fondations, les entreprises du second œuvre interviennent actuellement : nouveau hall d'entrée, classes refaites avec nouvelles portes et fenêtres, locaux mis aux normes et rendus moins énergivores, préau extérieur rénové, toilettes reconfigurées, dispositifs de sécurité, jeux extérieurs refaits à neuf, tel est le programme des futures semaines pour une fin de travaux en mai.

Pendant ce temps-là, les écoliers de maternelle, leurs enseignantes et les personnels du SIVOM ont élu domicile dans les bâtiments modulaires pour une année scolaire. Grâce à la bonne volonté de tous, les 64 enfants peuvent travailler dans de bonnes conditions.

A la rentrée de septembre 2017, c'est la nouvelle école élémentaire qui a été livrée : l'ensemble des locaux a également été réhabilité pour les 116 enfants répartis en 5 classes. Les locaux accueillent également les services du RASED et de la Médecine scolaire. Les 5 classes sont toutes pourvues d'un nouveau dispositif de vidéo-projecteur interactif.

**Une matinée portes ouvertes** a permis à plus de 350 personnes de découvrir les nouveaux locaux : parents, grands-parents, anciens élèves et de nombreux anciens enseignants sont venus redécouvrir cette réhabilitation.

Enfin, depuis la fin d'année, les locaux de la salle mutualisée sont à disposition des écoliers, des activités périscolaires et des associations : une salle de 120 m<sup>2</sup> divisible en deux et une salle informatique réaménagée, qui permet depuis début 2018 d'accueillir une classe entière pour les cours d'informatique.

Au total, cette opération représentera un coût global de 4 millions HT dont le financement est le suivant : des subventions de l'Etat pour un montant de près de 620 000 euros et l'attente d'une aide du Conseil départemental. Le reste est financé directement par la commune, dont 2 millions d'euros sur fonds propres et le reste par emprunt. Un investissement majeur pour l'éducation des enfants.

## **Les travaux de la "VOIE VERTE" ont démarré !**

Depuis plus de 50 ans, le train ne passe plus par notre commune. Mais depuis plusieurs années déjà, un projet de voie verte a été imaginé pour donner un nouvel attrait à notre territoire en utilisant cette ancienne voie de chemin de fer. La voie verte sert aussi bien à un usage de proximité pour les habitants, qu'aux amateurs de la petite reine, ou s'inscrit plus largement dans une offre touristique du territoire, en particulier avec la Plaine Tonique. Les habitants vont dorénavant pouvoir profiter, entre amis ou en famille, d'un nouveau lieu circulaire en toute sécurité. Cette "VOIE VERTE" devient aujourd'hui réalité.

Après les travaux préalables pour débroussailler l'emprise foncière et enlever les traverses en bois qui

étaient encore présentes, place dorénavant à la création de la voie proprement dite dont le revêtement final sera en enrobé pour permettre son utilisation par tous types de véhicules non motorisés. L'ensemble du parcours sera accompagné d'aménagements paysagers, d'un mobilier spécifique (bornes, bancs, tables de pique-nique) et de panneaux de signalétique nécessaires à l'agrément du parcours. **L'objectif est de pouvoir ouvrir au public la "VOIE VERTE" d'ici l'été prochain.** Elle reliera la ZA d'Attignat, où sera aménagée une aire d'accueil, à Jayat, soit une distance d'environ 11,5 km. La traversée de Montrevel-en-Bresse sera réalisée dans un second temps, sans doute en 2019. Elle n'est pas encore définie puisqu'elle est concernée par l'étude en cours sur l'aménagement du centre-ville.

Un ouvrage de franchissement sous la RD 975 sera créé à Jayat, au niveau de l'aire de repos de Riottier, permettant la continuité du parcours en toute sécurité.

**Ces travaux sont engagés par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse pour un coût de 1,7 millions HT financés à hauteur de 1,2 millions d'euros par l'Etat, le Conseil départemental et la Région.** Sa mise en œuvre a été confiée à la Société Publique Locale Cap 3B Aménagement.

Sur les communes de Malafretaz, Montrevel et Jayat, le Syndicat intercommunal d'électricité et de communication de l'Ain (SIEA) a anticipé la création de l'artère, elle aussi prévue sur l'emplacement de l'ancienne voie ferrée, qui permettra l'arrivée de la fibre optique dans nos communes.

Par la suite, cette voie sera poursuivie en direction de Bouvent et sont également en études les tronçons de Jayat à Saint-Trivier-de-Courtes au Nord et de Bouvent à Chambod au Sud-Est.

## **Le repas des aînés apprécié**

Pour la 16<sup>ème</sup> année consécutive, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Montrevel-en-Bresse a offert un repas aux habitants de la commune âgés de plus de 75 ans. Sous des airs d'accordéon, ce temps de partage chaleureux s'est déroulé à la salle des fêtes, le 30 septembre 2017. Cette année, 320 aînés ont été invités et 137 ont répondu présents. 31 habitants ne pouvant pas se déplacer ont bénéficié d'un portage de repas. Les résidents non autonomes de l'EHPAD n'ont pas été oubliés : 22 cadeaux leur ont été distribués par des bénévoles du CCAS. **Notons que le CCAS confie chaque année la préparation des repas à des commerçants locaux.** Ce rendez-vous annuel très apprécié permet à chacun de partager un agréable moment de retrouvailles.

Rendez-vous est pris pour la 17<sup>ème</sup> édition le 13 octobre 2018.

## **L'accès gratuit de l'entrée de la base de plein air est pérennisé**

Engagement pris, engagement tenu : les élus du bureau de la nouvelle Communauté d'agglomération ont confirmé que l'entrée de la Plaine tonique restera gratuite jusqu'en 2020 pour les détenteurs de la carte d'accès.

En revanche, si vous n'en disposez pas ou si vous l'avez perdue, vous devrez vous acquitter de la somme de 5 euros pour création de la carte qui sera valable également jusqu'en 2020. La piscine sera, après travaux, ouverte toute l'année aux usagers.

## **La requalification du centre-ville est engagée**

L'étude de programmation et de stationnement confiée à l'agence d'urbanisme Axe Saône, associée à deux bureaux d'études, a été lancée en septembre. Objectifs : renforcer l'attractivité du centre-ville, sécuriser le déplacement de tous les usagers et définir le tracé de la voie verte. Afin d'associer à la réflexion les « acteurs » du centre-ville, qu'ils soient résidents, commerçants, clients ou usagers des équipements publics, un atelier de concertation a été mis en place. **Il s'est réuni à trois reprises au cours de l'automne.** Les conclusions de l'étude seront rendues fin janvier. Le conseil municipal se prononcera alors sur les choix d'aménagement, en tenant compte des coûts. La sélection d'un maître d'œuvre constituera l'étape suivante, avant le démarrage des travaux, fin 2018 - début 2019.

## **Zéro phyto pour protéger l'environnement**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite en voirie et dans les espaces verts ouverts au public. Une interdiction qui conduit les agents municipaux à faire évoluer leurs pratiques et qui devra aussi conduire chacun d'entre nous à changer son regard sur l'entretien des espaces verts : il s'agit désormais d'accepter et de gérer l'herbe ! Courant 2017, un plan de désherbage communal a été élaboré par le cabinet SCE Aménagement & Environnement, en lien avec le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze. Des solutions alternatives d'entretien se dessinent et seront progressivement mises en œuvre. Aujourd'hui exclus du champ de l'interdiction, les cimetières et les stades devront être prochainement intégrés à cette nouvelle gestion. Au final, c'est notre santé et notre environnement qui seront mieux protégés.

## **L'éclairage public sera modernisé**

Vétuste, l'éclairage public fera l'objet d'un vaste programme de modernisation. L'ensemble des armoires de commande et **près de 160 points lumineux seront progressivement remplacés** par des équipements aux normes, plus performants et moins énergivores. La réalisation de ce programme, en cours d'étude avec le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de communication de l'Ain (SIEA), s'étalera sur 3 à 4 ans, pour un coût à la charge de la commune estimé à 100 000€.

## **Les travaux d'assainissement se poursuivent**

Après un arrêt de 3 semaines lié à la fermeture de l'entreprise, les travaux de la seconde tranche sur Montrevel qui ont débuté mi-octobre se poursuivent sur la rue du Stade en janvier. Puis, ils continueront sur l'avenue de Mâcon jusqu'à la zone d'activités, et enfin la rue de l'Huppe jusqu'au collège. Des déviations seront mises en place au fur et à mesure de l'avancement, par la zone d'activités, la rue des Serves et la rue des Luyers. Les accès des riverains seront dans tous les cas préservés. Ces travaux sont portés par le SIVOM Jayat-Montrevel-Malafretaz. La commune engagera des travaux d'aménagement du carrefour de l'avenue de Mâcon avec la rue des Serves-rue de l'Huppe avant que le Conseil Départemental assure ensuite les travaux de réfection de la bande de roulement sur l'avenue de Mâcon.

## **De l'énergie renouvelable pour nos équipements publics**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'électricité des écoles, de la salle des fêtes et du stade du Moulin neuf est 100% d'origine renouvelable. Un choix qu'a pu faire la commune dans le cadre d'un groupement de commandes pour l'achat d'électricité, qui concerne uniquement les sites de puissance supérieure à 36 kVa. Le surcoût est très léger : 0,25 €/MWh, soit 20 à 25 € par an pour l'ensemble des sites.

## **Le site internet de la commune en ligne en février**

Après plusieurs mois de travail, le site internet de la commune sera mis en ligne en février. Il permettra de découvrir toutes les activités et services de la commune ainsi que ses projets en cours. Il permettra également de nombreuses démarches en ligne comme les inscriptions à la garderie et au restaurant scolaire. Des informations d'agenda ou d'actualité seront aussi proposées pour être en interactivité permanente. Alors rendez-vous prochainement sur [www.montrevel-en-bresse.fr](http://www.montrevel-en-bresse.fr).

## **En bref**

\* La mairie de Montrevel-en-Bresse est équipée pour recevoir vos demandes de cartes d'identité et de passeports. Les demandes de titres d'identité se font uniquement sur rendez-vous. A l'approche des beaux jours, en raison d'une forte demande, les délais d'obtention d'un rendez-vous et d'instruction par les services de l'Etat s'allongent. N'attendez pas le dernier moment !

\* Depuis novembre, l'enregistrement des PACS a lieu dans la mairie de votre résidence, et non plus au tribunal d'instance. Vous pouvez également vous adresser à un notaire. Si vous souhaitez vous PACSer en mairie, prenez contact avec le secrétariat, qui vous remettra un dossier. Une fois votre dossier constitué, un rendez-vous sera fixé pour l'enregistrement de votre PACS.

## Le Chiffre du mois : 187

C'est le nombre moyen de jours d'école des élèves des pays développés. En France, il est actuellement de 162 jours avec la semaine des 4,5 jours et passerait à 144 jours si l'on revenait à la semaine des 4 jours. A chacun de juger quel est l'intérêt pour nos enfants !

Les chiffres de l'Etat Civil du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017

### Bienvenue à :

Anthony BOYAT, Sabine ANDRÉ, Julien CAMUS, Anthony POMATHIOS, Florian BARALON, Alain BUCHER.

### Nos vœux de bonheur à :

Sonia MARECHAL et Angélique VENET, Vincent PAYOT et Agnès GONNET, Philippe MAUBRAS et Maddy AULAGNE, Romain CHANEL et Sandra MICHON, Sébastien BARDET et Magalie MANGIN, Janick BÉRÉZIAT et Pascale CAVILLON, Pierre CHEMINAT et Emlyne DEPRELLES, Matthieu VERNIZEAU et Marlene FEYDET.

### Une pensée pour :

Jean-Claude TAYOT LOUVET DIT FELIX, Henri DUHAMEL, Gilbert RIGAUDIER, Mme Jeannine BÉRÉZIAT, Roger FILLIOD, Mme Léone FARGEOT, André VEYSSELIER, Mme Suzanne IOHNER, Alexis WINTERSTEIN, Franck VUILLERMOZ, Pierre MILLET, Paul GERAY, Paul VEILLE, Claude CARTERET, Mme Gilberte VACLE, Mme Sophie BOUOUNOFF, Bernard RUDE, Jean-Christophe JACQUY, Gilbert SORGUE, Mme Odette ROUX, Daniel LOISY, Robert VAGNER, Mme Monique WIRA, Mme Bernadette COLAS, René GOUILLON.

### Les jeunes conseillers enfants s'activent

Le programme de l'année pour les 7 conseillers juniors est chargé. Ils organiseront tout d'abord le samedi 3 février un carnaval ouvert à tous à partir de 14h dans les rues de Montrevel (sous condition d'une météo favorable). Par ailleurs, ils ont programmé pour début septembre une journée citoyenne. Elle consistera en un ramassage des déchets sur les chemins de la commune.

Enfin, les jeunes élus sont en attente de la réponse à leur courrier par lequel ils ont sollicité une école sénégalaise pour un échange épistolaire en lien avec l'association Coopération et Solidarité Internationales.

Ils poursuivent également leur relation avec la maison de retraite pour préparer un nouveau projet avec les résidents.

## Demandez le programme

En partenariat avec le Comité des fêtes, nous vous proposons le programme des manifestations associatives qui se dérouleront à Montrevel-en-Bresse pour la période du 27 janvier au 26 mai 2018 :

- 27 janvier : Concert « Jazz ensemble »,
- 28 janvier : Repas avant match du RCCM,
- 1<sup>er</sup>-28 février : Exposition artistique à la médiathèque,
- 3 février : Carnaval du Conseil municipal enfant,
- 3-4 février : Week-end Théâtre de Pâte à Trac,
- 10 février : Soirée choucroute de la Semeuse,
- 14 février : Animation Pastel à la Médiathèque,
- 18 février : Banquet des classes,
- 20 février : Concours de belote coïncée de l'association intercommunale des clubs de retraités,
- 21 février : Animation Pastel de l'atelier Bleu Mandarine,
- 24 février : Course à pied du tour des lacs par Evasion Tonic,
- 24 février : Mafefaims des conscrits,
- 25 février : Loto de l'ADMR,
- 2 mars : "Zumba partie" d'Infini Danse,
- 10 mars : Vente de saucissons de l'ASM au stade du Moulin Neuf,
- 18 mars : Challenge de la Municipalité de l'Union Bouliste,
- 19 mars : Défilé commémoration de la fin de la guerre d'Algérie,
- 21 mars : Don du Sang à la Salle des fêtes de 9h à 12h30,
- 24 mars : Challenge Daniel Verne de l'Union Bouliste,
- 25 mars : Repas avant match du RCCM,
- 24-25 mars : Week-end Théâtre de la compagnie Pâte à Trac,
- 30 mars-2 avril : Enduro carpes de la Semeuse à la Plaine Tonique,
- 7-8 avril : Bourse aux vêtements de l'association familiale,
- 13 avril : Loto de l'association intercommunale des clubs de retraités,
- 15 avril : Vide grenier du Sou des écoles,
- 28 avril : Concert de printemps de l'Union Musicale,
- 4 mai : Tournoi vétérans de l'ASM,
- 5 mai : Tournoi enfants de l'ASM,
- 5 mai : 30 ans du Centre culturel,
- 8 mai : Commémoration,
- 10 mai : Lacathlon d'Evasion Tonic,
- 19 mai : Vente de tartes par le RCCM,
- 23 mai : Don du sang à la Salle des Fêtes de 15h30 à 19h,
- 25 mai : Challenge Ecotonic de l'Union Bouliste,
- 26 mai-2 juin : Exposition de l'atelier Bleu Mandarine au Sougey.

Retrouvez toutes les informations sur le site du comité des fêtes : [www.cdf-montrevelenbresse.net](http://www.cdf-montrevelenbresse.net).